



**Extrait du registre des délibérations
Du Conseil Municipal
De la Commune d'EMBRUN**

Séance du 27 mars 2026

Délibération n° **2026-083**
Objet : **Désignation d'un délégué
pour la SCIC Le Gabion**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept mars à 18h00,
Le conseil municipal de la commune d'EMBRUN,
Légalement convoqué le vingt mars deux mille vingt-six à la
Salle Manutention,
Sous la présidence de Madame Chantal EYMEOUD, Le Maire,
Secrétaire de séance : Madame Iseuline EYME, à l'unanimité
Nombre de membres en exercice : 29
Nombre de membres présents : 26
Nombre de votants : 29

Présents :

Madame Chantal EYMEOUD, Monsieur Marc AUDIER, Madame Audrey CEARD, Monsieur Franck BERNARD-BRUNEL, Madame Anne DHORNE, Monsieur Christian P ARPILLON, Madame Zoïa DEPEILLE, Monsieur Olivier LEFRANCOIS, Madame Marie-Claude RYCKEBUSCH-LOZZA, Monsieur Denis GRAS, Madame Nathalie LEFEBVRE, Monsieur Alexandre DIDIER, Madame Hélène GOY, Monsieur Bruno ROUSSEY, Madame Nadine FORTOUL, Madame Jessica BOSSEINS, Monsieur Jean Claude DOU, Madame Sonia ASSIDI, Monsieur Alexandre MICHEL, Monsieur Christian GUENEAU, Madame Iseuline EYME, Monsieur Johan HAQUIN, Madame Amélie CAMIER-LONGEPIERRE, Monsieur Benjamin SABY, Madame Annabelle CONSTANT, Monsieur Aloïs EYMARD

Représentés :

Madame Paméla BEAUVAIS donne pouvoir à Madame Chantal EYMEOUD
Monsieur Jean-Luc MELGAZZA donne pouvoir à Madame Audrey CEARD
Madame Martine ASSANDRI donne pouvoir à Monsieur Aloïs EYMARD

Vu le Code Général des Collectivités ;

Vu le PV d'élection du conseil municipal du 15 mars 2026 et le PV d'élection du maire et des adjoints du 20 mars 2026 ;

Vu la création en 1993 de l'association du Gabion qui effectue des opérations contribuant à la dynamique du territoire à travers :

- L'inclusion sociale de personnes éloignées de l'emploi
- La sauvegarde et la réhabilitation du patrimoine local
- Le dynamisme culturel, économique et social
- Le respect de l'environnement (avec l'utilisation de matériaux naturels) ;

Vu la transformation en 2024 de l'association en Société coopérative d'intérêt collectif – SCIC Le Gabion ;

Vu la prise de participation de la commune dans cette société ;

Considérant que l'accent de l'activité du Gabion est mis sur la revalorisation des métiers artisanaux ancestraux : travail du bois, (charpente, menuiserie), enduits (enduit chaux, plâtre, badigeon), de la pierre (mur en pierre sèche, mur maçonné, voûtes) serrurerie, métallerie...

Considérant que leur action assure la transmission de ces gestes uniques, et contribue à la conservation de notre patrimoine ;

Madame le Maire propose de procéder à la désignation d'un élu représentant la commune pour siéger à la SCIC Le GABION ;

**Madame le Maire entendue,
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

DÉSIGNE pour siéger à la SCIC Le GABION :

Membre titulaire :

- M. Chritian PARPILLON

Le 30 mars 2026

Madame Le Maire
Chantal EYMEOUD



La secrétaire de séance
Iseuline EYME

A handwritten signature in blue ink, likely belonging to Iseuline Eyme, the secretary of the meeting.

Le Maire certifie que la présente délibération est exécutoire de plein droit.
Transmise au Représentant de l'Etat et publiée à la date du visa.